

L'ORDRE PUBLIC EN MER

De manière générale, l'ordre public désigne l'ensemble des règles, édictées dans l'intérêt général, qui régissent la vie en société.

Une règle est qualifiée d'ordre public lorsqu'elle est obligatoire et s'impose pour des raisons impératives de protection, de sécurité, de moralité.

En mer, L'Etat peut être conduit à agir pour assurer la défense des droits souverains et des intérêts de la nation (liberté des communications en mer, règlements des conflits d'usage...) et mettre en oeuvre ses pouvoirs d'intervention pouvant conduire à l'emploi de la force.

Les nouveaux défis auxquels se trouvent confrontées les activités maritimes (piraterie, réchauffement climatique...) imposent une nouvelle approche de l'ordre public en mer. Le workshop aura pour objectif d'analyser dans quelle mesure cette nouvelle approche - tel le renforcement de la surveillance maritime - doit permettre de mieux sécuriser l'usage des mers et de leurs ressources.

COMITE D'ORGANISATION

- Nicolas Boillet, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Annie Cudennec, Professeur, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Olivier Curtil, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Cécile de Cet-Bertin, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Gaëlle Guéguen-Hallouët, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Armel Kerrest, Professeur, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Véronique Labrot, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Arnaud Montas, Maître de conférences, AMURE, IUEM, Université de Brest
- Séverine Julien, secrétariat scientifique, AMURE, IUEM, Université de Brest

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

- <http://www.saferseas-brest.org/>



COLLOQUE

L'ORDRE PUBLIC EN MER

12-13 mai 2011

Le Quartz, Brest



08h45 - Enregistrement et accueil café

09h30 - Allocutions d'ouverture

- **Administrateur général Loïc Laisné**, adjoint au Préfet maritime de l'Atlantique, chargé de l'action de l'Etat en mer
- **Béatrice Thomas-Tual**, doyen de la faculté de droit et sciences économiques de Brest, Université de Bretagne occidentale
- **Jean Boncoeur**, professeur d'économie à l'Université de Brest, directeur de l'UMR AMURE

SESSION I

Sous la présidence d'A. Cudennec, Professeur de droit public, Université de Brest

10h00 - Propos introductifs

- **L'ordre public : approche philosophique**
Patrice Poingt, Professeur de philosophie, Brest
- **L'action de l'Etat en mer : la fonction garde-côtes, marine nationale et nouvelles exigences d'ordre public en mer**
Thierry Duchesne, Commissaire en chef, Chef du bureau Action de l'Etat en mer, Etat Major de la Marine
- **L'émergence d'un ordre public écologique en mer**
Agathe Van Lang, Professeur de droit public, Université de Nantes

12h30 - Déjeuner

SESSION II

Sous la présidence de C. de Cet Bertin

Maître de conférences de droit privé, Université de Brest

14h00 - L'ordre public en mer : l'organisation des usages d'un espace public

- **Ordre public et liberté des mers: les fondements du droit de la mer**
Symeon Karagiannis, professeur de droit public, Université de Strasbourg
- **La régulation européenne des usages maritimes**
Loïc Grard, Professeur de droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV, titulaire de la chaire Jean Monnet

15h30 - Débats / Pause

16h00 - Spécificité de l'ordre public en mer

- **Existe-t-il un ordre public du fond des mers?**
Véronique Labrot, Maître de conférences de droit public, Université de Brest
- **L'ordre public domanial en mer**
Nathalie Bettio, Maître de conférences de droit public, Université de Brest

17h00 - Débats

SESSION III

Sous la présidence de D. Charles Le Bihan,
Professeur de droit public, Université de Rennes 2

09h00 - L'ordre public dans le contentieux maritime

- **L'expression de l'ordre public dans le droit applicable au transport maritime**
Cécile De Cet-Bertin, Maître de conférences de droit privé, Université de Brest
- **L'ordre public et la Chambre arbitrale maritime de Paris (CAMP)**
Philippe Delebecque, Professeur de droit privé, Président de la CAMP

10h30 - Débats / Pause

11h00 - L'apport de la jurisprudence internationale et européenne

- **L'apport de la jurisprudence du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM)**
Philippe Gautier, Greffier au TIDM
- **L'ordre public européen : l'apport de la CEDH**
Christiane Brisson - Cour européenne des droits de l'homme

12h30 - Déjeuner

SESSION IV

Sous la présidence de B. Leclerc, Procureur auprès du TGI de Brest

14h00 - La protection pénale de l'ordre public en mer

- **L'évolution de la protection pénale de l'ordre public en mer**
Claudia Ghica- Lemarchand, Maître de conférences de droit privé, Université de Paris XII
- **L'ordre public en mer à l'épreuve de la piraterie**
Arnaud Montas, Maître de conférences de droit privé, Université de Brest
- **L'arrestation en mer**
Gildas Roussel, Maître de conférences de droit privé, Université de Brest

15h30 - Débats / Pause

16h00- Rapport de synthèse

- **Jean-Pierre Quéneudec**, Professeur émérite, Président de l'Académie de marine

16h30 - Clôture du colloque

